

Le parcours du combattant : l'éducation cinématographique des jeunes à l'Association des cinémas parallèles du Québec

Martine Mauroy

Mots-clés : ACPQ, éducation cinématographique, jeunesse, Québec, témoignage

Le survol de l'éducation cinématographique des jeunes au Québec que je m'appête à vous présenter s'attarde principalement aux activités de l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ), puisque j'ai commencé à y travailler en 1982 et que je l'ai dirigée de 1986 à 2022. J'ai donc vécu tout ce « parcours du combattant » au sein de l'organisme. Maintenant à la retraite, je tiens à témoigner du travail accompli partout au Québec pendant ces 40 années, des années qui ont passé beaucoup trop vite. Que de souvenirs, d'obstacles franchis, de défis relevés, de persévérance et de plaisirs ! D'entrée de jeu, j'aimerais remercier tous ceux qui s'impliquent dans les activités d'éducation cinématographiques de l'ACPQ ou dans celles d'autres structures et organismes. Je tiens à souligner le dévouement des employés, des partenaires gouvernementaux et privés, des travailleurs culturels, des bénévoles, des directions d'écoles, des enseignants, des jeunes et, bien sûr, des membres de l'ACPQ.

L'ACPQ a pour mission la diffusion du cinéma d'auteur et l'éducation cinématographique sur tout le territoire québécois. Actuellement, elle regroupe une soixantaine de membres corporatifs à but non lucratif, des cinémas parallèles ou ciné-clubs, qui œuvrent, en général, dans des lieux de diffusion polyvalents (centres culturels, salles de spectacles, auditoriums, etc.), et des festivals cinématographiques en région. Elle est le maître d'œuvre du regroupement des salles parallèles du Réseau Plus, de la revue de cinéma trimestrielle *Ciné-Bulles* et du programme d'éducation cinématographique pour les jeunes L'OEIL CINÉMA. Au fil des ans, elle a développé une panoplie d'activités et de services qui s'adressent aussi bien à ses membres qu'à la population en général, et ce, de tous les âges.

Bon nombre de responsables de salles parallèles doivent leur passion pour le cinéma à l'éducation cinématographique qu'ils ont reçue dans leur

jeunesse. Au début des années 1950, des initiatives de la Jeunesse étudiante catholique et des Centres diocésains sont à l'origine de la création des premiers ciné-clubs au Québec. Il ne s'agissait pas seulement de projeter des films devant des spectateurs, mais de leur faire découvrir des cinématographies étrangères, de leur donner accès à des classiques du cinéma, de leur présenter des films québécois et leurs artisans et d'échanger après les projections. Très vite, de nombreuses institutions d'enseignement québécoises, suivies de près par plusieurs salles paroissiales, ont emboîté le pas des ciné-clubs.

Cela dit, il n'est pas question ici de remonter le temps et de relater toute l'histoire des ciné-clubs au Québec, mais bien de mettre en lumière l'importance d'éveiller les jeunes au septième art pour que l'intérêt développé fasse partie de leur vie et perdure. En fondant l'ACPQ, le 23 juillet 1979, Léo Cloutier et René Roberge, tous les deux de Trois-Rivières, et Jacques Labrecque, de Saint-Élie-d'Orford, en sont la preuve, puisqu'ils souhaitaient transmettre leur passion du cinéma à leurs concitoyens au sein de leur ciné-club et espéraient faciliter le développement d'autres ciné-clubs dans toutes les régions du Québec. Ils ont senti le besoin de se regrouper pour unir leurs forces afin de relever les défis auxquels ils faisaient face (accès aux films, aux équipements, aux lieux de diffusion, au financement, etc.) et aussi afin de mettre en commun leurs expériences pour développer leurs activités et élargir leur public. En fait, les fondateurs ont créé une communauté de pratique qui leur permettait de partager leur passion pour le septième art tout en se dotant d'un organisme national pour représenter, défendre et soutenir leurs organisations.

Encore aujourd'hui, plusieurs cinémas parallèles membres de l'ACPQ encadrent les projections et favorisent les échanges entre cinéphiles ou avec des artisans de notre cinématographie nationale. Cette volonté de diffuser les films en salles, sur grand écran, pour donner accès au cinéma d'auteur d'ici et d'ailleurs tout en permettant aux spectateurs d'élargir leurs connaissances et leurs horizons est au fondement de la culture d'entreprise de l'organisme. Dès les débuts de l'ACPQ, afin de consolider les assises de ses membres et de mieux répondre à leurs besoins, des stages de formation en programmation, en promotion, en projection et en animation sont notamment développés sur mesure pour eux. L'organisme ouvre ses activités aux non-membres et espère ainsi que de nouveaux cinémas parallèles verront le jour en région.

Dans les années 1980, l'intérêt pour le cinéma augmente aux quatre coins du Québec non seulement dans les lieux culturels, mais également dans les

événements et les institutions d'enseignement. L'ACPQ s'efforce de répondre le mieux possible aux demandes et de mettre en contact les artisans de notre cinématographie avec les intervenants qui désirent les recevoir. Le Carrousel international du film de Rimouski¹ reçoit par exemple en 1983 le réalisateur André Melançon et la scénariste Danyèle Patenaude, qui offrent en marge des projections du festival des ateliers aux jeunes dans les écoles. Leur succès immédiat met en lumière l'importance de telles activités culturelles éducatives. Soulignons également, à la même époque, les débuts de la production des *Contes pour tous*², qui ont rapidement conquis le cœur des familles québécoises. Au sein de l'ACPQ, un intérêt marqué pour la rencontre avec les jeunes, le public de demain, s'est ainsi fait sentir. L'offre des projections pour les jeunes et pour la famille fait aujourd'hui partie des programmations de plusieurs membres partout au Québec afin d'assurer la relève.

Il n'est pas difficile d'intéresser les jeunes dont les parents sont déjà des amoureux du cinéma ou encore ceux que les enseignants amènent en salles dans le cadre d'un festival par exemple. Ce sont les autres que l'on doit rejoindre aussi, ceux que personne d'autre n'initiera au septième art. Il faut se rendre à l'évidence, l'école est la seule institution à pouvoir rendre la chose possible. L'ACPQ est loin d'être la première à faire ce constat: en 1963, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec se prononce en faveur de l'éducation cinématographique en milieu scolaire. Il ne s'agit pas d'une mention parmi tant d'autres, mais d'une réelle réflexion, puisqu'elle y consacre un chapitre complet dans son rapport bien connu sous le nom de rapport Parent³. Celui-ci se termine par des recommandations claires et articulées dont, entre autres: «(238) Nous recommandons que l'éducation cinématographique soit inscrite, le plus tôt possible, dans nos programmes scolaires, à la fois comme matière obligatoire et comme sujet de cours-options. [...] (241) Nous recommandons que, à partir de 1970, l'éducation cinématographique ne soit confiée qu'à des enseignants qualifiés dans cette spécialité⁴.»

En 1985, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, l'ACPQ réalise l'enquête Grand écran au Salon de la jeunesse à Montréal et dans plusieurs régions du Québec afin de recueillir des données sur les jeunes et le cinéma. Parmi les grandes constatations qui s'en dégagent, notons la faible connaissance des artisans et des artistes du cinéma, particulièrement du cinéma québécois; la surconsommation de films majoritairement

américains; l'absence de sensibilisation, d'éducation et d'intérêt sur les aspects esthétiques, techniques et formels des films; et la diminution de la fréquentation en salles. À la suite de ces résultats, l'ACPQ publie en 1988 le répertoire *À l'affiche: le Québec* [Figure 1], une sélection d'une cinquantaine de films québécois qui donnent un portrait de la jeunesse québécoise d'hier et d'aujourd'hui ou qui sont susceptibles de toucher les jeunes par leur ton, leur style ou leur sujet. Chaque film est résumé et présenté par des extraits de critiques ou des documents précisant les intentions du réalisateur ainsi que les commentaires suscités à sa sortie.

Dans les années 1980, plus d'une vingtaine d'années se sont écoulées depuis le rapport Parent et rien n'est encore implanté en milieu scolaire. La nécessité d'ouvrir les portes de l'école à l'éducation cinématographique devient progressivement une évidence. Alors que les jeunes sont très sollicités par les images, il est impératif de leur apprendre à les lire et de développer leur esprit critique. Après avoir tenté en vain de convaincre le ministère de l'Éducation⁵ de l'importance d'harmoniser les apprentissages scolaires au vécu des élèves, l'ACPQ cherche un moyen de faire entrer l'éducation cinématographique dans les écoles. Le nerf de la guerre est de trouver un peu de financement pour engager du personnel ayant les compétences nécessaires. Il n'est pas facile d'intéresser les décideurs à un projet de ce type. À cette époque, l'ACPQ est soutenue par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec pour son fonctionnement et son offre de services aux membres. On tourne en rond. En éducation: ce n'est pas de l'éducation, c'est du cinéma; en cinéma: ce n'est pas du cinéma, c'est du loisir; en loisir: ce n'est pas du loisir, c'est de la culture; en culture: ce n'est pas de la culture, c'est de l'éducation...

En juin 1990, l'ACPQ engage Fernand Émond, artiste peintre et cinéaste, et Marie-Diane Ranger, spécialiste en communication, grâce à un programme de développement de l'emploi. Leurs expériences en cinéma, sur des plateaux de tournage ainsi qu'en animation d'ateliers de dessin et d'activités culturelles pour les jeunes permettent de jeter les bases du projet Cinémagie pour les six à onze ans. La Commission des écoles catholiques de Montréal est la première intéressée à ce projet grâce au responsable des activités d'arts plastiques du niveau primaire, M. Réal Dupont. Des activités didactiques et pratiques dirigées par des intervenants externes pendant deux heures s'intègrent plus aisément au primaire, car les horaires sont plus souples. Les membres du

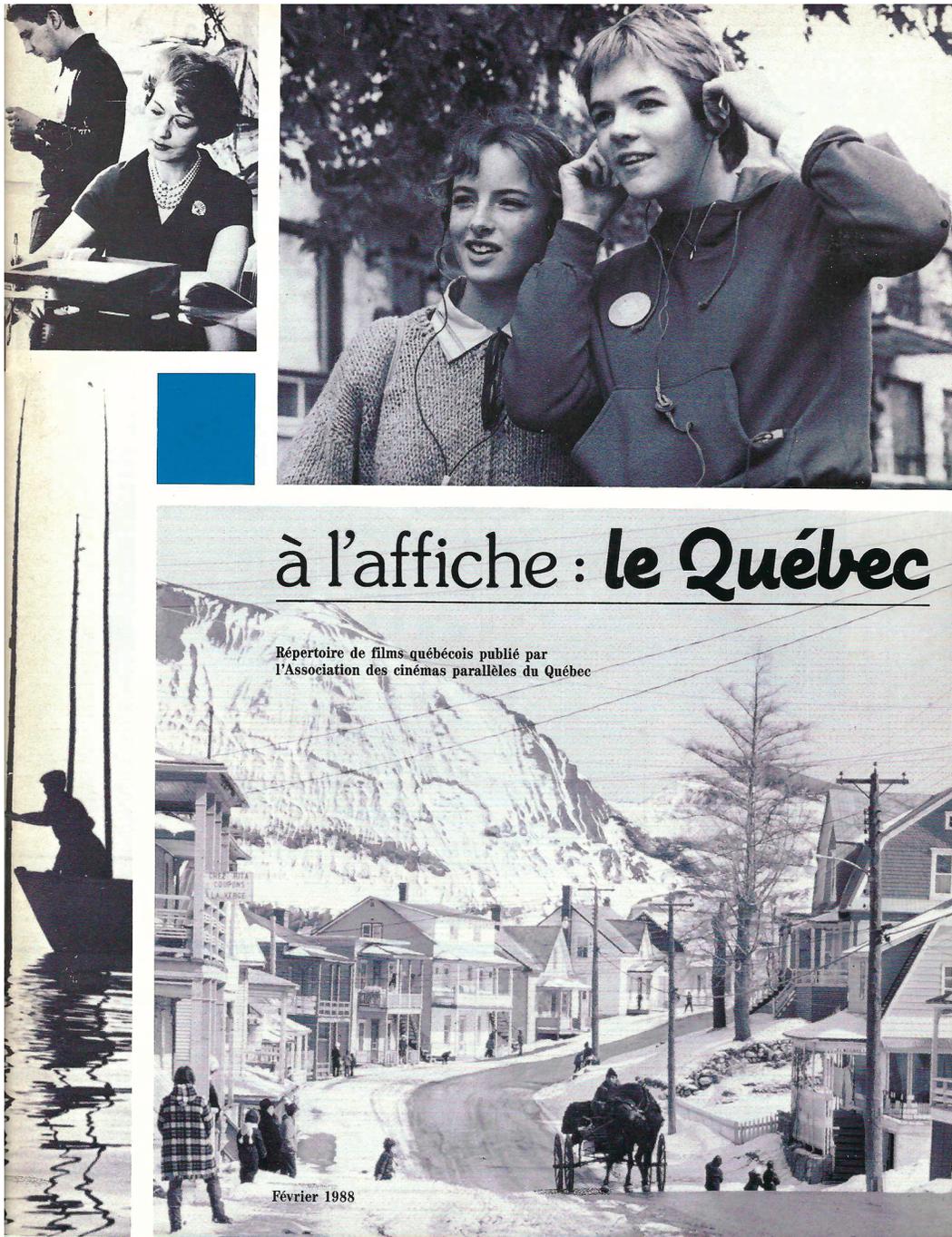


Figure 1. Page couverture du répertoire *À l'affiche : le Québec* de 1988 produit par l'AC PQ.

conseil d'administration de l'ACPQ, heureux à l'idée de faire entrer le septième art dans l'école, décident d'assumer tous les frais autres que les salaires afin que le projet prenne enfin vraiment forme.

Cinémagie pour les jeunes du primaire

Cinémagie voit le jour en octobre 1990. Quatre ateliers sont concoctés : 1) « Le cinéma : une réalité, une fiction ? » ; 2) « Les magiciens du cinéma (les métiers du cinéma) » ; 3) « Les personnages et leurs messages » ; et 4) « L'histoire du cinéma ». Les animateurs présentent en classe des extraits de films et travaillent avec les élèves. À la fin de chaque atelier, tous les participants reçoivent un cahier avec des exercices qui permettent à l'enseignant de faire un retour sur l'activité et de vérifier les acquis. Un journal de production est également remis à ceux qui ont suivi la série de quatre ateliers. La première année, 156 jeunes de quatre écoles participent à Cinémagie. Afin de pouvoir pérenniser de telles activités, l'ACPQ élargit sa clientèle aux bibliothèques, aux centres de loisirs, aux événements culturels et aux festivals de cinéma en région, qui se sont montrés particulièrement intéressés. Dès la deuxième année, on compte 1 436 participants, dont des élèves de seize écoles et des jeunes recrutés lors d'événements cinématographiques en région.

Pour maintenir ces actions vouées à l'éducation cinématographique des jeunes, il faut redoubler d'énergie et d'imagination. Il faut notamment adapter l'offre de l'ACPQ et ses contenus afin de trouver annuellement du financement dans les programmes gouvernementaux existants. Une contribution financière est dorénavant demandée aux participants afin d'autofinancer en partie ces activités. Une demande est aussi présentée au comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel de l'UNESCO. Les projets déposés doivent améliorer l'enseignement des arts chez les enfants et avoir comme thème la communication, l'éducation ou la créativité. En 1992, le projet de formation cinématographique pour les jeunes du primaire Cinémagie est reconnu par le Comité intersectoriel à l'UNESCO, à Paris, comme une activité officielle de la Décennie mondiale du développement culturel, mais aucun financement ne lui est accordé. Quelques mois plus tard, Cinémagie remporte le prix Ovation dans la catégorie Nouveaux marchés remis conjointement par le Regroupement Loisir Québec, la Société de développement du loisir et du sport du Québec et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec. [Figure 2] Il est accompagné d'une bourse de 2 000 \$.



Figure 2. Photo prise lors de la remise du prix Ovation au projet Cinémagie par le Regroupement Loisir Québec, la Société de développement du loisir et du sport du Québec et la ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec en 1992.

Le projet Grand écran pour les 12 à 17 ans

Forte de ces encouragements, l'ACPQ décide de se lancer dans la conception d'un projet visant à offrir aux jeunes de douze à dix-sept ans des activités de cinéma à l'intérieur du programme scolaire, dans le cadre d'activités parascolaires ou encore lors d'événements spéciaux organisés par des intervenants du milieu. L'objectif du projet Grand Écran, suite logique à l'enquête Grand Écran de 1985, était d'amener les jeunes du secondaire à poser un regard critique sur leurs besoins réels physiques et psychologiques (en réaction à ceux que la société de consommation tente de leur inculquer), sur l'influence du matraquage audiovisuel (évident dans les vidéoclips) et sur l'effet déstabilisant de la consommation abusive d'images. Les ateliers thématiques devaient leur permettre d'acquérir des connaissances théoriques et techniques sur le cinéma, les amener à mieux évaluer les images qu'ils consomment et les initier à des formes différentes de cinéma, le tout en alliant la réflexion intellectuelle, l'initiative personnelle et la création.

L'intégration d'activités cinématographiques à l'école reçoit d'emblée l'approbation des enseignants. Ils y voient un moyen d'ouverture et de compréhension du monde. Les jeunes font preuve d'une attention et d'une concentration tout à fait remarquables. Ils manifestent une grande curiosité et plusieurs souhaitent que l'activité s'échelonne sur plusieurs mois pour pouvoir réaliser un court métrage. Les contraintes du calendrier scolaire et la durée limitée du projet Grand écran ne permettent pas de pousser l'expérimentation à ce niveau, mais l'idée fait son chemin.

Le premier court métrage fait par des élèves produit par l'ACPQ

Alors, l'ACPQ investit dans l'achat d'une caméra professionnelle ainsi que dans l'achat de matériel d'éclairage et de son. Des exercices pratiques de tournage s'ajoutent aux formations sans jamais négliger l'aspect théorique visant à développer l'esprit critique des élèves. Un autre projet prend forme: Les jeunes cinémagiciens. En 1993, un premier court métrage fait par des élèves, *Marie s'en va-t'en classe*, est produit par l'ACPQ, dans le cadre d'activités culturelles offertes aux élèves du primaire une fois par semaine au Collège français, à Montréal. Accompagnés par André Lavoie (rédacteur et critique de cinéma, aujourd'hui au *Devoir*) et Dany Racine (caméraman et directeur de la photographie), les jeunes vivent une expérience cinématographique pratique, de la conception du scénario au tournage. Ce sont eux qui sont à

la caméra, au son, aux décors, aux costumes, etc. Évidemment, l'enseignant responsable de cette classe était déjà vendu au septième art. Grâce à la rigueur et à l'implication des jeunes dans la conception du contenu comme dans sa réalisation technique, le résultat est étonnant : il dépasse les attentes de leur enseignant et les nôtres.

L'offre éducative de l'ACPQ se diversifie et se peaufine. Des formules différentes sont développées pour s'harmoniser avec les horaires des jeunes et s'intégrer dans certains cours au primaire comme au secondaire. À cause de l'éloignement, il n'est pas possible d'offrir partout au Québec des séries d'ateliers pour faire un court métrage. Par contre, l'atelier « Les métiers du cinéma », qui survole les grandes étapes et le rôle de chacun des artisans de la production et qui est suivi d'exercices de casting dont la technique est entièrement faite par les élèves, s'inscrit parfaitement dans un cours de deux périodes. Trois ateliers sur le cinéma d'animation sont ainsi développés : « Dessin sur pellicule », « Je m'anime » (il s'agit d'exercices de pixillation, comme faire sortir les jeunes d'une même boîte ou les faire passer à travers un mur) et « Animaction » (un tournage avec des marionnettes). En quelques jours, on arrive à faire un court métrage d'animation avec des marionnettes grâce au travail des jeunes de plusieurs classes, une activité très prisée des écoles en région éloignée, qui reçoivent les animateurs pendant quatre ou cinq jours consécutifs. L'appréciation d'œuvres et l'expérimentation pratique se complètent parfaitement. L'ACPQ, dont le fonctionnement est maintenant soutenu par le ministère des Affaires municipales, se veut inventive, au service des enseignants et, surtout, des élèves, et ce, partout au Québec. L'organisme participe à plusieurs congrès d'enseignants pour faire connaître ses nouvelles activités éducatives.

De plus en plus d'écoles primaires et secondaires s'intéressent au cinéma. Certaines développent même leurs propres activités. L'Institut québécois du cinéma (IQC) se penche sur la question et publie en 1992 une étude, intitulée *L'éducation cinématographique au Québec : préparer les auditoires de demain*, qui présente les résultats d'enquêtes auprès des commissions scolaires, des jeunes et de la population en général. Le constat est clair : les jeunes grandissent dans un espace fortement médiatisé et l'image occupe une place prépondérante dans leur vie. Le cinéma est l'activité culturelle la plus populaire auprès de la population québécoise, mais la majorité des jeunes n'ont pas accès à des expériences d'éducation cinématographique à l'école.

Afin de remédier à cette situation, l'IQC, en collaboration avec les 11^e Rendez-vous du cinéma québécois, dont l'organisation était confiée à l'ACPQ, tient en février 1993 un séminaire sur l'éducation cinématographique au Québec à la Cinémathèque québécoise. L'objectif est de réunir des spécialistes des milieux du cinéma, de l'enseignement et de la culture pour trouver les moyens de faire en sorte que le public québécois, particulièrement les jeunes, ait accès à une éducation cinématographique de qualité. Bernard Boucher, secrétaire général de l'IQC, anime ce séminaire puis en rédige le compte-rendu.

Plusieurs participants se désolent qu'après trente ans d'efforts le projet d'éducation cinématographique au primaire et au secondaire stagne, que les ministères de l'Éducation et de la Culture ne jouent pas leur rôle en matière de formation culturelle et que la télévision ne contribue pas à l'initiation et à l'éducation du public au cinéma. Du sentiment général se dégagent l'urgence et la nécessité d'aider les jeunes, par l'éducation, à mieux s'exposer au cinéma⁶.

Une fois ce constat établi, les participants discutent des obstacles qui freinent la mise en place d'un véritable programme d'éducation cinématographique au Québec: le plan d'action sur la réussite scolaire du ministère de l'Éducation fait peu de cas de l'enseignement des arts et particulièrement du cinéma; la télévision est plus commerciale qu'éducative; les groupes qui ont développé des activités cinématographiques ponctuelles dans un cadre scolaire ou parascolaire manquent tous d'un financement adéquat pour élargir leur offre sur tout le territoire québécois; il est difficile d'avoir accès aux films et encore plus d'amener les jeunes les voir en salles. Par la suite, ils suggèrent des stratégies d'action: dresser la liste des expériences éducatives en cinéma; préparer un plan d'action conjoint des ministères de l'Éducation et de la Culture; concevoir une programmation télévisée pour faire découvrir le langage du cinéma au public; créer un fonds pour le tirage de copies de films destinées à l'enseignement; établir une banque de classiques cinématographiques du répertoire international et québécois; s'assurer de la participation de l'industrie à l'éducation cinématographique à l'école. La plus importante, et d'ailleurs la seule à avoir vraiment vu le jour, est la création d'une table de concertation:

Afin d'optimiser les résultats de l'étude sur l'éducation cinématographique produite par l'IQC, du séminaire et de la révision des programmes scolaires amorcée au ministère de l'Éducation, il est proposé de créer une table de concertation dont la coordination serait assurée par l'IQC. Cette table devrait regrouper les responsables d'ateliers cinématographiques, les interlocuteurs en éducation (enseignants, animateurs culturels, chargés de développement de programmes scolaires...), ainsi que ceux du milieu du cinéma et de la télévision (chaînes de télévision, exploitants de salles...) et les délégués des institutions gouvernementales⁷.

Quelques mois plus tard, le Comité de concertation sur l'éducation cinématographique au Québec voit le jour sous l'égide de Bernard Boucher, de l'IQC. Il est composé de représentants de l'ACPQ, de l'Association des distributeurs de films et de vidéos, de l'Association des propriétaires de cinémas et de ciné-parcs du Québec, du Carrousel international du film de Rimouski, de la Centrale des enseignants du Québec, de la Cinémathèque québécoise, du ministère de la Culture, du ministère de l'Éducation, de Radio-Québec et de Spickler Communications⁸. La création de ce comité est un tournant pour l'avancement de l'éducation cinématographique au Québec: il favorise un véritable travail conjoint des ministères de la Culture et de l'Éducation avec tout le milieu du cinéma. C'est du jamais vu.

Les discussions vont bon train. Tous s'entendent sur l'importance de l'éducation cinématographique et de l'éducation à l'image à l'école. Malgré cette unanimité, il est difficile de faire bouger les structures et de maintenir l'enthousiasme des membres du comité. Il ne semble pas y avoir de vraie place pour le septième art à l'école. Le théâtre, la danse, la musique et les arts plastiques, connus et reconnus comme les quatre arts, font déjà partie du cursus scolaire des jeunes. Louise Spickler, réalisatrice du documentaire *Les enfants de la télévision* (Québec, 1985), pense que le moment est venu d'agir.

Un projet pilote d'éducation cinématographique au Québec

En 1994 et 1995, avec l'appui du Comité de concertation sur l'éducation cinématographique au Québec et de l'IQC, Louise Spickler met en place le Projet pilote d'éducation cinématographique au Québec grâce au soutien financier des ministères de l'Éducation et de la Culture. Le Projet pilote, de 25 heures par an, comprend des activités de visionnement et d'analyse de

trois longs métrages ainsi que des notions de base sur l'histoire du cinéma et sur le langage cinématographique. Les trois films à l'étude sont *Pouvoir intime* d'Yves Simoneau (Québec, 1986), *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau (France, 1990) et *La fureur de vivre* de Nicholas Ray (États-Unis, 1955). Le plus important est de bien soutenir les enseignants en leur fournissant les films et le matériel pédagogique nécessaire et en leur offrant une formation adéquate. Ce travail demande du temps et des compétences tant en cinéma qu'en enseignement. Robert Crompt, enseignant d'art spécialisé en cinéma, est engagé comme contractuel par le ministère de la Culture pour coordonner le projet et pour rédiger le *Plan d'action en vue de l'implantation permanente d'un programme d'éducation cinématographique des jeunes du secondaire au Québec*, qui sera déposé en juin 1996.

En 1994, 430 élèves de six écoles secondaires⁹ de cinq régions participent au Projet pilote dans le programme d'arts et communications, dans les cours de français ou dans les activités parascolaires, selon les possibilités offertes aux enseignants. Dans sa deuxième année, il rejoint neuf enseignants et 500 jeunes.

L'un des objectifs de la *Politique culturelle du Québec – Notre culture – Notre avenir* de 1992 est la mise en œuvre d'une stratégie de développement des industries culturelles. Celle-ci se traduit en cinéma par des efforts importants pour soutenir financièrement la production de films québécois. En 1994, un projet de loi pour la création de la Société générale des entreprises culturelles (SODEC), qui fusionnerait la Société générale des industries culturelles (SOGIC) et l'IQC, est déposé. En 1995, un décret est adopté et la SODEC est officiellement créée. La coordination du Comité de concertation sur l'éducation cinématographique au Québec est alors confiée à la SODEC, qui n'a pourtant pas de mandat éducatif comme tel.

En 1996, il est décidé que des cahiers pédagogiques d'accompagnement pour chaque film qui est ou qui sera au programme doivent être mis à la disposition des enseignants. Leur élaboration est confiée à Jacques Piette, professeur au Département des lettres et des communications de l'Université de Sherbrooke, et leur rédaction à Serge Cardinal, consultant en cinéma et aujourd'hui professeur au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal. Les premiers paraissent en 1997, grâce au ministère de l'Éducation qui les édite et les distribue gratuitement dans les écoles.

Malgré les avancées réalisées, ce Projet pilote repose toujours sur l'engagement des enseignants et sur le temps qu'ils peuvent lui accorder dans leurs programmes respectifs. C'est toutefois le visionnement des films qui reste l'aspect le plus problématique. Peu de jeunes ont la possibilité de se rendre dans des salles de cinéma afin de visionner les films, alors ils les voient en classe sur un moniteur de télévision. Les membres du Comité sont partagés sur la question : certains pensent que ce n'est pas vraiment l'idéal pour créer un intérêt pour le septième art, tandis que d'autres conviennent que c'est préférable à ne rien faire. De plus, la confirmation de l'octroi des subventions nécessaires au fonctionnement du projet tarde à venir et cause des délais pour la préparation de la prochaine année scolaire et pour la production de matériel pédagogique sur de nouveaux films. L'idée était en effet de choisir chaque année trois films abordant chacun une thématique particulière, afin d'augmenter l'offre et de permettre aux enseignants de choisir les films en fonction de la matière qu'ils enseignaient. Il faut également s'assurer de faire circuler l'information sur le programme, de recueillir les inscriptions des enseignants, de réserver les films, d'en assurer la circulation ainsi que l'envoi des cahiers, de verser les droits aux distributeurs, de voir à la formation des enseignants et de recueillir les données sur les résultats ainsi que l'appréciation des élèves. Quand le travail du coordonnateur est interrompu à cause du manque de financement, le Projet pilote est fragilisé et la participation diminue. L'éducation cinématographique demeurera toujours marginale tant que le septième art ne se taillera pas une vraie place dans le Programme de formation de l'école québécoise et son financement demeurera problématique.

Il devient de plus en plus évident que le Projet pilote doit avoir un statut légal ou, encore mieux, que sa responsabilité doit être confiée à un organisme qui œuvre déjà dans le domaine. Le Comité de concertation se penche sur la question, mais comme il n'y a aucune garantie de financement et que l'avenir est incertain, l'ACPQ est le seul organisme dont les membres du conseil d'administration sont prêts à prendre le risque. D'une part, la direction de l'ACPQ a déjà investi énormément d'énergie dans ce dossier au cours des années précédentes. D'autre part, aux yeux des membres de son conseil d'administration, même s'il est peu probable que le ministère de l'Éducation fasse un jour une vraie place à l'éducation cinématographique, le chemin accompli pour rejoindre les jeunes du secondaire à l'école mérite d'encourager ce projet qui cadre merveilleusement avec la mission de l'organisme.

En 1997, le Comité de concertation confie donc officiellement la responsabilité de ce projet à l'ACPQ, qui de son côté a toujours continué de développer ses activités et ses ateliers cinématographiques pratiques dans les écoles pour les jeunes du primaire et du secondaire de même qu'en dehors du cadre scolaire. Robert Crompton rejoint donc les rangs du personnel de l'ACPQ, qui dépose officiellement des demandes de financement pour le Projet pilote et qui obtient du soutien assurant minimalement sa continuité. Les résultats de 1997-1998 sont concluants: 71 enseignants de 50 écoles ont participé au projet et ont offert 221 visionnements à 4 160 élèves. Le Projet pilote semble avoir trouvé son erre d'aller. Les membres du comité de même que les subventionnaires sont très satisfaits.

Il n'est alors plus question de projet «pilote»: on parle maintenant du Projet d'éducation cinématographique dans les écoles secondaires du Québec. Il s'insère dans le cadre de programmes existants (arts et communications, français, art dramatique, arts plastiques, etc.), ce qui fait que l'engagement des enseignants inscrits aux activités est primordial, mais inégal, puisqu'il n'est toujours pas intégré officiellement aux cours. Il est tributaire de la connaissance du cinéma des enseignants, du temps qu'ils peuvent y consacrer, de l'adaptation des cahiers pédagogiques à leur programme et de la réponse de leurs élèves. Après quatre ans, on constate que l'on se heurte également au problème de l'affectation des enseignants. Plusieurs des enseignants participants voient leur tâche modifiée en fin d'année scolaire pour l'année suivante: changement de programme, changement de niveau d'enseignement et même changement d'école, ce qui les oblige à abandonner les activités cinématographiques, qui ne cadrent plus dans leurs nouvelles fonctions. Il est clair que le fait de ne pas avoir de statut officiel au sein du parcours de formation au secondaire fragilise la continuité et joue en défaveur du projet.

L'ŒIL CINÉMA

En 1998-1999, le Projet d'éducation cinématographique dans les écoles secondaires du Québec a fait ses preuves et devient officiellement L'ŒIL CINÉMA, soit l'acronyme de L'outil pour l'éducation à l'image et au langage cinématographiques. Imaginé par la direction de l'ACPQ, ce nom est enregistré comme marque de commerce afin d'en protéger l'utilisation et de lui garantir un statut officiel. Cette nouvelle dénomination permet d'évacuer la

connotation « temporaire » des activités engendrée par l'utilisation du concept de « projet ». Plus accrocheur, il facilite les communications et la production de matériel promotionnel, soit une brochure et un dépliant. L'ACPQ prend en main sa gestion financière complète et toutes les tâches administratives qui en découlent, incluant l'expédition des cahiers pédagogiques d'accompagnement et des cassettes aux enseignants.

Évidemment, il est vital d'augmenter l'offre de L'OEIL CINÉMA. Pour ce faire, un comité consultatif pour le choix des films et la supervision de la rédaction des cahiers est créé¹⁰. Il faut prendre en compte la qualité du film, mais aussi sa disponibilité, puis obtenir l'accord des ayants droit et vérifier avec les distributeurs les formats dans lesquels il est disponible: VHS, DVD, 35 mm. Les frais de location des copies sont entièrement payés par L'OEIL CINÉMA, une dépense de plus en plus importante avec l'augmentation des titres et de la participation. De plus, les enseignants qui le souhaitent peuvent organiser gratuitement une sortie au cinéma pour la présentation en 35 mm d'un des films à l'étude. Le seul frais à la charge des écoles est alors le transport des élèves, qui malheureusement freine souvent les bonnes intentions de ces établissements. En effet, encore aujourd'hui, le transport des élèves est un casse-tête logistique: dans plusieurs endroits, les autobus scolaires font au moins deux rondes matin et soir, et parfois le midi, pour desservir à la fois les élèves du primaire et du secondaire de leur région, ce qui limite leur disponibilité pour les activités des écoles.

L'ACPQ veut aussi s'assurer que les recommandations et les commentaires faits par les enseignants qui participent aux activités sont pris en compte pour bien respecter les programmes d'enseignement. Comme pour toutes ses activités, l'ACPQ développe des contenus en fonction de la clientèle visée. On procède à la révision du *Cahier d'introduction pour l'étude de films* et à la préparation du matériel nécessaire à la production d'un CD-ROM contenant les informations de base relatives au langage et aux métiers du cinéma. À l'offre de longs métrages s'ajoute celle de documents complémentaires, comme le court métrage *Animando* de Marcos Magalhaes (Québec-Brésil, 1987) sur les différentes techniques d'animation, ainsi que des séries télévisées et des documentaires sur l'univers du cinéma.

Afin d'offrir de meilleures conditions pour le visionnement des films et grâce à la SODEC, l'ACPQ acquiert un « prêt-à-monter » de projection vidéo¹¹. Cet équipement est prêté gratuitement aux écoles et les coûts de son

transport sont assumés par l'ACPQ. Force est de constater que malgré tout, il est sous-utilisé, par manque de temps, mais aussi, et surtout, par impossibilité de trouver un local de projection adéquat, car l'obscurité complète est requise pour effectuer une projection satisfaisante. Il ne faut pas oublier que, dans les années 1990, les écoles ne disposent pas de telles conditions.

Nombreux sont les enseignants participant à L'OEIL CINÉMA qui souhaitent faire des activités pratiques avec leurs élèves. Le Comité de concertation se penche sur la question et convient qu'il est préférable de leur suggérer des activités déjà existantes, comme celles de l'ACPQ ou de l'Office national du film du Canada (ONF), puisqu'il est encore difficile de trouver les fonds nécessaires pour poursuivre les activités éducatives en place et que des ateliers pratiques requerraient l'ajout de personnel et l'achat d'équipement. Les ministères de l'Éducation et de la Culture conviennent qu'il est important que « Le répertoire de ressources culture-éducation¹² » soit ouvert aux activités cinématographiques. L'OEIL CINÉMA et l'ACPQ y sont désormais inscrits officiellement et les écoles ont accès à du financement pour les activités animées par des professionnels en classe ou lors de sorties culturelles. Ces demandes de ressources professionnelles et le manque d'expertise en cinéma des enseignants sont la preuve que, pour assurer la pérennité et la progression de L'OEIL CINÉMA, l'ACPQ doit continuer à développer l'encadrement et la formation des enseignants. Ces derniers ne doivent pas avoir à consacrer des heures à chercher des films ni à trouver ou à produire du matériel didactique adapté à leur enseignement. Si la tâche devient trop lourde pour eux, ils quitteront le navire.

L'avenir s'annonce pourtant prometteur. Les résultats de 1999-2000 sont remarquables: 106 enseignants de 77 écoles ont participé et offert 503 visionnements à 7 805 élèves. Cela veut dire que même si certains enseignants ne se réinscrivent pas à L'OEIL CINÉMA pour les raisons mentionnées précédemment, de nouveaux enseignants le font et qu'ils sont en plus grand nombre. Bien que le plan d'action de l'ACPQ s'évertue à prévoir la croissance de toutes ses activités en fonction de ses budgets et de son personnel, la vie lui réserve parfois des surprises. Robert Crompton annonce qu'il quittera bientôt l'ACPQ pour retourner à l'enseignement en septembre 2000. Comme tous les membres du Comité de concertation et du conseil d'administration de l'ACPQ, il réalise qu'on aura beau tout faire, il est peu probable qu'au Québec, l'éducation cinématographique ou l'éducation à l'image trouve un jour sa vraie place à l'école

et qu'elle devienne un programme scolaire au primaire et au secondaire. Le cinéma s'apprend dans le cadre d'études supérieures, au cégep ou à l'université. Louise Spickler en vient d'ailleurs à la même conclusion. Elle concentre pour sa part ses énergies sur la création de l'Institut national de l'image et du son, une réussite remarquable pour laquelle le milieu du cinéma québécois lui doit énormément et qui ouvre ses portes en 1996.

L'ACPQ, quant à elle, ne perd pas courage. Fort heureusement, les ministères de la Culture et de l'Éducation maintiennent leur appui financier à L'OEIL CINÉMA. Le financement varie d'une année à l'autre selon les programmes de soutien aux projets ponctuels dans lesquels L'OEIL CINÉMA peut s'inscrire, parce qu'il n'y a pas d'aide financière régulière pour ce type d'activité. La subvention de fonctionnement de l'ACPQ passe alors au ministère de la Culture, mais ce soutien régulier exclut le financement des projets, dont celui de L'OEIL CINÉMA. C'est la synergie créée par l'ensemble de ses activités qui permet à l'organisme de se développer et de conserver du personnel permanent, qui doit être très polyvalent pour que tout fonctionne : la représentation, les services aux membres, la programmation et le soutien aux salles parallèles du Réseau Plus, les formations, les ateliers, les conférences et l'édition de la revue trimestrielle de cinéma *Ciné-Bulles*.

Dans le milieu scolaire, on parle maintenant du Programme d'éducation cinématographique L'OEIL CINÉMA, même s'il n'a pas obtenu un statut officiel de la part du ministère de l'Éducation. Steve Francoeur, diplômé en cinéma, est engagé et en devient le coordonnateur. Le catalogue de films se bonifie et chacun d'entre eux sert à couvrir une thématique principale et des thématiques secondaires, afin d'offrir une vue d'ensemble du septième art¹³. À ces longs métrages s'ajoutent une compilation de films d'animation de l'ONF, pour l'étude du cinéma d'animation, et une compilation de courts métrages québécois, pour celle de la structure narrative courte. Des cahiers pédagogiques sur chaque film, auxquels s'ajoutent le cahier d'introduction et le nouveau CD-ROM *P'tit coup d'OEIL sur le cinéma* (2001) sont disponibles afin de faciliter le travail des enseignants sur chacune des thématiques. Dans ses cours, chaque enseignant peut traiter à sa convenance la matière qui lui est offerte, afin d'assurer un lien étroit entre sa démarche pédagogique, son programme et l'étude du cinéma.

Malheureusement, il devient difficile pour la SODEC de justifier son soutien au Comité de concertation sur l'éducation cinématographique au

Québec, puisque l'éducation ne fait pas partie de son mandat. En 1999, l'ACPQ prend la relève et la charge des rencontres du comité. Après deux ans, les membres du Comité de concertation sont d'avis que le conseil d'administration de l'ACPQ est tout à fait qualifié pour assurer la continuité des opérations de L'OEIL CINÉMA et qu'il est temps de mettre fin au comité, car, après huit ans de représentation et d'efforts, le cinéma n'a toujours pas officiellement sa place à l'école. Ce qui leur importe, c'est que les ministères de l'Éducation et de la Culture continuent à travailler ensemble pour l'éducation au septième art.

Le nouveau site Web de l'ACPQ comporte une section complète sur L'OEIL CINÉMA. Celle-ci permet aux enseignants de trouver toute l'information relative au fonctionnement et au contenu du programme ainsi que les formulaires d'inscription au format PDF. Les stratégies promotionnelles varient et rejoignent l'Association québécoise des professeurs et professeures de français, l'Association québécoise des éducateurs et éducatrices spécialisés en arts plastiques, le Colloque pédagogique de Québec, l'Association québécoise des enseignants de français langue seconde et le Congrès de sciences humaines.

De plus, l'ACPQ s'associe à de nombreux partenaires dans le cadre d'activités cinématographiques pour les jeunes, dont le Carrousel international du film de Rimouski, Silence, on court!, le Festival du film pour enfants de Montréal, Le Boisé court de Victoriaville, le Festival Kids for Kids en Italie, Écran large sur tableau noir en Belgique, ainsi que le Festival du film pour enfants et jeunes adultes d'Iran. L'ACPQ et la Cinémathèque québécoise développent la trousse pédagogique du programme scolaire « Regard sur l'animation » en marge de l'exposition permanente *Formes en mouvement – Regards sur l'animation* présentée à la salle Raoul-Barré de la Cinémathèque québécoise de 1999 à 2001. Quant aux formations pour les enseignants, elles se diversifient et sont très appréciées¹⁴. D'ailleurs, grâce au programme d'échange culturel et éducatif Québec-Manitoba, Steve Francoeur offre des formations à plusieurs enseignants francophones du Manitoba à Winnipeg.

L'année 2003 est marquante pour le cinéma québécois et pour L'OEIL CINÉMA¹⁵. En effet, la ministre de la Culture Lyne Beauchamp présente le nouveau Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle, réalisé à la suite de nombreux travaux et d'une consultation publique tenue à l'automne 2002 auprès d'une quarantaine d'associations et d'organismes du milieu cinématographique, dont l'ACPQ. Les constats soulevés dans le

Plan de soutien indiquent enfin un changement d'attitude face à l'importance du cinéma dans les écoles. « L'enrichissement de l'offre cinématographique doit s'accompagner de programmes d'éducation cinématographique et de sensibilisation des publics, notamment en milieu scolaire, de même que d'actions en faveur de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine cinématographique et télévisuel québécois¹⁵. » Une section du Plan de soutien est en outre consacrée au développement de l'éducation cinématographique. Il y est question du travail du Comité de concertation et de L'OEIL CINÉMA de même que de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école et du programme Rencontre culture-éducation, des initiatives ayant toutes pour objectif de mettre les jeunes en contact avec le cinéma et avec ceux qui le font. « Pour appuyer le développement de l'éducation cinématographique, deux mesures sont donc prévues: le soutien, en milieu scolaire, des activités portant sur le cinéma; la création d'outils consacrés à l'éducation cinématographique¹⁶. »

En 2003-2004, le ministère de la Culture instaure, entre autres, le programme d'Aide aux projets – Appel de projets en éducation cinématographique des jeunes, qui découle directement de l'adoption du Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle, afin de développer l'éducation cinématographique. Le budget annuel alloué au programme est de 150 000 \$. Ce montant est réparti entre les directions régionales du ministère de la Culture, dont certaines ajoutent des fonds en provenance de leur propre budget à la somme qui leur est allouée en raison de l'importance de la demande dans leur région. Bien que modestes, les sommes accordées permettent à des dizaines d'organismes culturels, d'établissements d'enseignement et de municipalités d'offrir des activités cinématographiques de qualité aux jeunes. Les fonds sont principalement utilisés pour permettre la présence de spécialistes en cinéma dans le cadre de la présentation de films ou d'activités de formation. Les jeunes sont ainsi sensibilisés aux différentes cinématographies et s'ouvrent à notre cinématographie nationale, que ce soit dans un cadre scolaire ou autre. L'ACPQ se réjouit de cette avancée, qui bénéficie à plusieurs de ses membres. Pour sa part, l'association reçoit du ministère de la Culture une bonification du financement de L'OEIL CINÉMA et de l'ensemble de ses activités d'éducation cinématographique, un financement qui lui vient d'une autre enveloppe et qui permet l'engagement de personnel et de contractuels supplémentaires selon les fonds disponibles chaque année.

Malheureusement, alors que l'avenir semble enfin très prometteur, dès l'année 2005-2006 les organismes sont victimes du boycottage des activités culturelles par les enseignants, un moyen de pression utilisé pour activer les négociations des conventions collectives avec le gouvernement. L'ACPQ, au même titre que les autres organisations offrant des services aux écoles, voit la demande pour des ateliers pratiques diminuer de façon importante. De surcroît, en 2006-2007, le ministère de l'Éducation retire son financement à L'OEIL CINÉMA et cesse sa collaboration à la production des cahiers pédagogiques d'accompagnement. Ceux-ci créent en effet de nombreux inconforts chez certains éditeurs de matériel pédagogique, qui doivent investir des sommes importantes pour produire leur matériel et ensuite le vendre tandis que les cahiers de L'OEIL CINÉMA sont produits et distribués aux écoles gratuitement, ce qui leur semble être de la concurrence déloyale. Le ministère transfère tout l'inventaire des cahiers imprimés à l'ACPQ, qui s'occupera désormais de leur distribution aux écoles, puis les numérisera afin qu'ils puissent être téléchargés gratuitement à partir du site Web de l'organisme.

Pour répondre aux demandes croissantes des enseignants qui se lancent dans des tournages avec leurs élèves, Hubert Rioux et Samuel Flageul, respectivement cinéaste et scénariste, travaillent en 2005-2006 à la rédaction du guide pratique *Objectif film* destiné aux jeunes du secondaire pour faire des courts métrages. Hubert Rioux a fait carrière en cinéma après avoir été conquis par le septième art grâce à un atelier offert par l'ACPQ à Sept-Îles; son implication est donc un merveilleux retour des choses, qui montre à quel point l'éducation cinématographique dans un cadre scolaire est importante. Pour des questions de droits, illustrer le guide par des photos de films devient vite impensable. Il faut également s'assurer d'avoir des images pour bien expliquer toutes les notions que le guide doit inclure. De plus, l'ACPQ veut montrer aux enseignants qu'il est possible de faire des courts métrages intéressants à l'école à peu de frais en utilisant les lieux à leur portée et ceux qui y travaillent. Ainsi, tout au long du guide, on peut suivre le processus de création du court métrage (disponible en DVD) *Seul au monde* (2006), scénarisé par Samuel Flageul, réalisé par Hubert Rioux et produit par l'ACPQ. Soulignons également le magnifique travail d'illustration d'Éric Lacasse, bédéiste.

Le 19 mars 2007, le lancement officiel du guide *Objectif film* a lieu au Théâtre Outremont avec André Melançon comme porte-parole [Figure 3].



Figure 3. Photo d'André Melançon prise lors du lancement officiel du guide *Objectif film* au Théâtre Outremont, le 19 mars 2007.

D'un professionnalisme indiscutable, celui-ci a pris soin de bien analyser le document et de rencontrer l'équipe de L'OEIL CINÉMA avant d'accepter d'y associer son nom. Il constate le chemin parcouru par l'ACPQ depuis le début des années 1980 et la diversité des activités maintenant offertes aux jeunes, un public qu'il chérit depuis toujours. Sa gracieuse collaboration a largement contribué à la visibilité d'*Objectif film*, qui est un véritable succès. Les enseignants inscrits à L'OEIL CINÉMA peuvent obtenir sans frais une copie du guide, dont le prix de détail suggéré est de 24,95 \$ pour chacun de leurs élèves. Le preneur de son Hubert Macé de Gastines se joint à l'équipe de l'ACPQ en septembre 2007 comme directeur des services éducatifs. Les contacts et les partenariats avec de nombreuses institutions s'intensifient alors au Québec comme à l'étranger. Des liens se tissent avec Festimaj, un festival de films d'écoles à Meyzieu, près de Lyon, en France, qui met le Québec à l'honneur en 2008 et qui confie la présidence de son jury à André Melançon. Des festivaliers d'une trentaine de pays ainsi que les vainqueurs des différents prix

reçoivent une copie d'*Objectif film*, ce qui permet au travail québécois d'être reconnu à l'étranger, ce qui est toujours apprécié par les subventionnaires d'ici.

En 2008, René Robitaille, producteur, réalisateur et monteur, et François Chamberland, cinéaste et monteur, se joignent à Hubert Macé de Gastines comme animateurs. L'OEIL CINÉMA bénéficie donc de trois employés à temps plein pour mieux répondre aux demandes des enseignants, ce qui apporte un vent nouveau aux ateliers pratiques pour les jeunes. Maintenant, ils sont toujours donnés par deux personnes, ce qui permet de diviser chaque classe en deux groupes pour que tous les élèves aient une expérience pratique maximale avec les équipements. De plus en plus d'institutions d'enseignement acquièrent des équipements numériques de visionnement et de production pour les enseignants qui veulent faire du cinéma avec leurs élèves. Aux ateliers pratiques s'ajoutent également des ateliers-conférences dont «Il était une fois l'aventure arctique», une introduction au documentaire pour les jeunes. Conçu par Hubert Macé de Gastines, il est offert au musée El Museo Papalote de Mexico grâce à une collaboration spéciale avec La Matatena dans le cadre du Festival internacional de cine para niños de Mexico. Pour l'occasion, le cahier *Cinémagique* a été traduit en espagnol afin que les jeunes Mexicains puissent faire les exercices du *Cuaderno cinemágico* pendant la dernière partie de l'activité. Le travail d'éducation cinématographique de l'ACPQ se distingue encore une fois à l'étranger.

Au Québec, les enseignants demandent de plus en plus de formations sur mesure. Ils se regroupent afin de trouver le soutien dont ils ont besoin pour mener à bien des projets cinéma avec leurs élèves. Ils veulent expérimenter les équipements cinématographiques avant de se lancer dans l'aventure d'une production à l'école. Ils souhaitent également approfondir leurs connaissances sur le langage cinématographique et sur la scénarisation. Ils n'ont pas le temps de faire seuls des recherches sur le Web et veulent également avoir des réponses à leurs questions pratiques en personne. Les formations pour les enseignants demandent beaucoup de préparation, comme il s'agit de répondre à des attentes spécifiques concernant le son, l'éclairage, le montage, etc. Bien que l'engouement pour les activités pratiques soit grandissant, l'ACPQ prend soin de toujours offrir une partie théorique au début de ses ateliers et d'expliquer aux enseignants lors des formations l'importance pour les jeunes de développer leur esprit critique et de voir des films afin d'être

mieux outillés pour en faire. Les longs métrages québécois occupent maintenant une place très importante dans le matériel offert par L'OEIL CINÉMA, avec des films comme *C.R.A.Z.Y.* de Jean-Marc Vallée (2005), *L'audition* de Luc Picard (2005), *La grande séduction* de Jean-François Pouliot (2003), *La vie avec mon père* de Sébastien Rose (2005) et *C'est pas moi, je le jure!* de Philippe Falardeau (2008), qui s'ajoutent au fil des ans et qui sont accompagnés de fiches pédagogiques numériques en accès libre sur le site Web de l'organisme.

L'augmentation du financement accordé par le ministère de la Culture a permis à L'OEIL CINÉMA de développer son offre et de rejoindre de plus en plus d'enseignants et de jeunes, et ce, aux quatre coins du Québec. Lorsque les animateurs voyagent pour offrir des ateliers dans des régions éloignées, l'ACPQ assume une grande partie de leurs frais de séjour et de déplacement ainsi que leurs salaires s'ils doivent rester sur place le week-end ou lors de journées pédagogiques. Comme je l'ai déjà mentionné, malgré tout le travail accompli, ce programme demeure un projet au ministère et il peine se tailler une place pérenne ainsi qu'à obtenir son financement chaque année. En 2010-2011, la participation financière du ministère de la Culture diminue de 25 %. C'est problématique, puisque la demande ne cesse d'augmenter. Parce qu'il croit à l'importance d'initier les jeunes au septième art, Hubert Macé de Gastines choisit de quitter l'ACPQ en 2011 et de laisser la place à René Robitaille et à François Chamberland, qui redoublent d'efforts et qui ne comptent pas leurs heures afin de faire en sorte que ces coupes budgétaires ne pénalisent pas la clientèle. Malheureusement, cette volonté de vouloir continuer et d'en faire toujours plus semble desservir l'organisme, puisque la chute du financement se poursuit l'année suivante. Cela dit, l'ACPQ reconnaît que le ministère de la Culture fait d'énormes efforts pour permettre à L'OEIL CINÉMA de continuer et pour s'assurer que le septième art trouve sa place à l'école.

En 2012, l'ACPQ lance le concours de courts métrages pour les jeunes du secondaire «Prise 1 – Action!». Il comporte deux catégories: celle regroupant les jeunes du premier cycle du secondaire et celle regroupant les élèves du second cycle du secondaire. Les films doivent être faits par les jeunes en classe ou à l'extérieur de celle-ci, sous la supervision d'un enseignant ou d'un animateur, dans le cadre d'un cours ou d'une activité parascolaire. Un jury composé de trois professionnels indépendants attribue un prix du meilleur

film dans chaque catégorie selon des critères basés sur l'originalité du scénario, le bon usage du langage cinématographique et, selon le cas, le jeu des comédiens, la qualité de l'animation ou la structure narrative du documentaire. Chaque équipe gagnante reçoit un trophée et l'apport de chacun de ses membres est souligné par la remise d'un certificat. Ce concours est gracieusement ouvert à tous, qu'ils aient ou non participé à des activités de L'OEIL CINÉMA ou de l'ACPQ. Cette initiative gagne rapidement en popularité, ce qui témoigne de l'intérêt des jeunes du secondaire pour le cinéma.

Avec moitié moins de financement du ministère de la Culture, L'OEIL CINÉMA continue ses activités de formation aux enseignants et ses ateliers pour les jeunes. En 2014-2015, la lumière semble se faire au bout du tunnel. Une nouvelle entente triennale de fonctionnement est signée avec le ministère de la Culture et elle intègre le soutien financier de L'OEIL CINÉMA, qui s'ajoute ainsi à celui alloué pour le fonctionnement de l'organisme. Quel bonheur de ne pas avoir à recommencer les démarches chaque année! Malheureusement, à la fin de cette entente, l'organisme revient à la case départ et seul le fonctionnement de l'ACPQ peut recevoir du financement triennal. Il faut reprendre les demandes annuelles en trouvant un programme qui permette d'accueillir ce « projet ». Qu'à cela ne tienne, les enseignants et les jeunes sont au rendez-vous et c'est avec fierté et enthousiasme que l'on fête, en 2018, le vingtième anniversaire de L'OEIL CINÉMA.

À cette occasion, L'OEIL CINÉMA lance son guide d'analyse filmique *Pour la suite du film* (2018) concocté par Henri-Paul Chevrier, auteur et enseignant en cinéma au cégep, à l'Institut national de l'image et du son, avec le cinéaste Philippe Falardeau comme porte-parole. Comme trois des longs métrages qu'il a réalisés sont au programme (*C'est pas moi, je le jure!*, *La moitié gauche du frigo* [1999] et *Monsieur Lazhar* [2011]), il est la personne toute désignée pour faire un plaidoyer en faveur de l'éducation cinématographique et pour souligner le travail accompli ainsi que le chemin parcouru en vingt ans par L'OEIL CINÉMA. Cette généreuse contribution a permis à l'ACPQ de rejoindre plusieurs médias, lesquels ont souligné sur leurs plateformes respectives cet anniversaire et offert une visibilité appréciable à ses activités éducatives.

D'ailleurs, le septième art gagne alors en popularité dans les milieux scolaires et parascolaires. De plus en plus d'initiatives de toutes sortes voient le jour et l'ACPQ s'en réjouit. Elle continue toujours avec L'OEIL CINÉMA de

privilégier les activités qui se concentrent réellement sur l'éducation cinématographique et non pas sur l'utilisation du cinéma comme support à d'autres apprentissages, car les films sont souvent utilisés pour démontrer des théories, illustrer des principes ou stimuler les discussions et les échanges sur des sujets donnés, ce qui est aussi tout à fait louable et bien fait par plusieurs. Pour l'ACPQ, il est néanmoins important de garder le cap sur le mandat qu'elle s'est donné.

Le Web permet à L'OEIL CINÉMA de rejoindre de plus en plus d'enseignants et de jeunes en leur offrant des documents pédagogiques variés. Le choix des films au programme pour l'étude des différentes thématiques est une belle réussite, car ils deviennent majoritairement des classiques toujours appréciés par les jeunes. Les écoles ont tous les équipements nécessaires pour les projections et se procurent maintenant elles-mêmes les titres, ce qui fait que l'ACPQ n'a plus à agir comme intermédiaire. Elles possèdent également des équipements adéquats pour les tournages et des ordinateurs qui permettent aux jeunes de faire leur montage. L'acquisition de tout ce matériel et des logiciels se fait par les écoles et par les commissions scolaires. Les enseignants doivent donc assimiler les notions de base spécifiques à leur matériel, néanmoins ils peuvent demander à l'ACPQ de leur donner des formations dans leur école avec leurs équipements.

Non seulement le matériel utilisé est-il très différent d'une école à l'autre, mais le contexte dans lequel le cinéma est enseigné l'est aussi : cours de français, d'arts et communications, de médias, d'art dramatique et multimédia, d'arts plastiques et autres. Très rares sont les enseignants qui identifient leur école comme offrant des cours de cinéma aux jeunes. De plus, toutes ces activités ne sont pas vraiment répertoriées et documentées. De ces interrogations naît le nouveau projet de recherche Cinéprof, élaboré avec la collaboration du laboratoire CinéMédias de l'Université de Montréal. Cette démarche vise à se mettre à l'écoute des enseignants qui intègrent le cinéma à leur cursus, à reconnaître les différents enjeux qu'ils rencontrent et, finalement, à identifier les meilleures manières de les appuyer. On sait déjà que la formation des maîtres n'inclut pas de cours de cinéma, que les horaires et le soutien technique posent problème, et que les changements technologiques rapides rendent nécessaire une mise à jour constante des connaissances. Le but de la recherche est de faire le portrait des grands thèmes qui touchent toute la cartographie de l'enseignement du cinéma dans les écoles, tant dans le contenu

enseigné (voir des films, savoir les lire et apprendre à les faire) que dans les contextes entourant l'enseignement (formations, équipements accessibles, soutien de la direction, contraintes logistiques, etc.). Le laboratoire CinéMédias est responsable de l'analyse et de la publication des résultats.

En 2020, René Robitaille part à la retraite après douze ans de loyaux services et Martine Gignac, réalisatrice, qui travaillait avec lui depuis deux ans, prend la relève, mais quitte après quelques mois pour relever de nouveaux défis en Abitibi. L'OEIL CINÉMA est alors grandement affecté par la pandémie, car en raison de celle-ci, le ministère de la Culture lui coupe complètement les vivres en 2020-2021. Grâce à la Subvention salariale d'urgence du Canada, le programme d'éducation cinématographique de l'ACPQ continue néanmoins son travail. Comme tout le monde, il a fallu que son équipe s'adapte à la situation et qu'elle crée des formations pour les enseignants et pour les jeunes sur le Web, ce qui a été très apprécié. Ironiquement, L'OEIL CINÉMA reçoit à cette époque l'annonce que sa candidature est retenue pour participer au projet Le cinéma, cent ans de jeunesse de la Cinémathèque française à titre de représentant du Canada, ce qui a pu se faire malgré la pandémie grâce à la collaboration des écoles secondaires Chomedey-De Maisonneuve et Lucien-Pagé, et surtout grâce aux nouvelles technologies. Il n'était pas question pour les enseignants et pour les jeunes de laisser passer cette occasion unique de collaborer à un projet qui réunissait des institutions d'enseignement de plusieurs pays. D'ailleurs, cette expérience virtuelle a été très stimulante pour les élèves dans le contexte difficile de l'enseignement à distance et des mesures sanitaires.

Malgré ces efforts et le travail accompli, le ministère de la Culture maintient la coupe de financement pour l'année 2021-2022. Il accorde toutefois à l'ACPQ un modeste financement pour la création d'une nouvelle plateforme numérique afin d'aider les jeunes et les enseignants à comprendre le langage cinématographique et à faire des films. La nouvelle plateforme Parlecinéma (parlecinema.ca) voit le jour en 2023. Les aides spéciales accordées en raison de la pandémie permettent à l'organisme de continuer, mais l'avenir de L'OEIL CINÉMA demeure incertain.

Grâce à la volonté du conseil d'administration de l'ACPQ et à la ténacité d'Armandine Siess, la nouvelle directrice générale avec qui j'ai eu le plaisir de travailler quelques mois avant de quitter, Mathieu Pierre (diplômé en études cinématographiques¹⁷) a été engagé en mars 2023 à titre de coordonnateur

du programme L'OEIL CINÉMA les ateliers ont repris dans les écoles depuis septembre 2023.

Maintenant retraitée, je reste fière du travail accompli. Des milliers de jeunes partout au Québec ont bénéficié des activités d'éducation cinématographique et du matériel pédagogique concoctés par l'ACPQ. Il reste regrettable qu'après tant d'années et d'efforts, l'éducation cinématographique dans les écoles primaires et secondaires du Québec dépende encore majoritairement de la bonne volonté d'enseignants et d'activités souvent financées à la pièce par des organismes culturels ou des festivals qui ne rejoignent qu'un infime pourcentage de l'ensemble des élèves.

La place énorme qu'occupent actuellement les images dans la vie des jeunes était prévisible depuis bien longtemps. Apprendre le langage cinématographique afin de lire les images est aujourd'hui aussi important que d'apprendre l'alphabet pour pouvoir lire et écrire. Ces apprentissages doivent se faire à l'école dès le plus jeune âge. On se questionne beaucoup sur les réseaux sociaux, sur les mille et un logiciels utilisés par les jeunes, sur leurs façons de communiquer entre eux et l'on cherche continuellement des solutions aux problèmes que tout ce monde virtuel leur apporte. Malheureusement, il faut être réaliste : le septième art ne trouvera probablement jamais la place qui devrait lui revenir dans les écoles du Québec, bien que de nombreux jeunes le découvriront certainement de différentes façons pour leur plus grand plaisir. Ils comprendront mieux à quel point il est possible de manipuler les images pour ensuite manipuler ceux qui les regardent, et ce, grâce à tous ceux qui continueront leur parcours du combattant pour offrir aux jeunes des découvertes cinématographiques éducatives et valorisantes. Longue vie à l'ACPQ¹⁸, à L'OEIL CINÉMA, aux organismes culturels, aux festivals de films et aux activités cinématographiques pour les jeunes !

Notice bibliographique

En 1982, Martine Mauroy rejoint les rangs de l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ), qu'elle dirige de 1986 à 2022. Soucieuse du développement des publics et de la relève, elle y pilote différents projets d'éducation cinématographique, dont L'OEIL CINÉMA et Cinémagie (prix Ovation en 1992). Elle coordonne également la production de plusieurs documents didactiques dont le guide *Objectif film* (2007 et 2012 édition revue et augmentée) destiné aux jeunes du secondaire qui font des courts métrages.

En octobre 2014, elle reçoit le prix André-Guérin Hommage remis conjointement par la Société Saint-Jean-Baptiste et la Régie du cinéma. Le comité a ainsi voulu souligner la vision, la passion et la détermination dont elle a fait preuve tout au long de sa carrière.

Notes

1. Le Carrousel international du film de Rimouski, créé en 1983 dans le Bas-Saint-Laurent, est un événement cinématographique pour le jeune public. La commission scolaire de la Neigette y collabore activement en permettant à ses élèves de venir voir des films en salles pendant le festival.
2. Les *Contes pour tous* sont une série de films jeunesse produits par Rock Demers, des Productions La Fête, une compagnie québécoise. Ces films sont reconnus pour leurs qualités cinématographiques et pour leur absence de violence. À l'origine, cette série devait se limiter à neuf films et elle en compte aujourd'hui 24, dont plusieurs coproductions. Elle a débuté en 1984 avec *La guerre des tuques*, d'André Melançon.
3. « Rapport Parent Tome 2 Les structures pédagogiques du système scolaire, B. Les programmes d'études et les services éducatifs, Chapitre 16: L'éducation cinématographique », dans *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, sous la direction de M^{re} Alphonse-Marie Parent (Québec: Les Publications du Québec, 1964), sections 745 à 767, recommandations 238 à 242.
4. Rapport Parent Tome 2, recommandations 238 et 241.
5. Dans tout l'article, les dénominations « ministère de l'Éducation » et « ministère de la Culture » seront utilisées pour alléger le texte bien que ces deux ministères aient changé plusieurs fois de noms (comme « ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur » ou encore « ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ») au cours des dernières années.
6. Bernard Boucher, *Compte rendu – Séminaire – L'éducation cinématographique* (Montréal: Institut québécois du cinéma, 1993), 3.
7. Boucher, *Compte rendu*, 8.
8. Au fil des ans, la composition du Comité s'est modifiée selon l'intérêt et la disponibilité des représentants des différents organismes et ministères tout en s'adaptant aux divers changements dans le milieu.
9. Le Collège Saint-Maurice de Saint-Hyacinthe (Montérégie), la Polyvalente Mont-de-La Salle de Laval (Laval), l'Académie Les Estacades du Cap-de-la-Madeleine (Mauricie), l'École Saint-Jean de Rimouski (Bas-Saint-Laurent), le Collège Ville-Marie de Montréal et la Polyvalente Pointe-aux-Trembles (Montréal).
10. Il est composé de Roch Bertrand, enseignant en arts plastiques et en arts et communication à l'Académie Les Estacades du Cap-de-la-Madeleine, d'Yvon Denommée, enseignant en cinéma au Collège Ville-Marie, de Jean-Mari Marcotte, enseignant en français à l'école Mitchell-Montcalm, de Richard Magnan, rédacteur, et de Robert Crompt.
11. Le prêt-à-monter comprend un écran de projection portatif, un projecteur vidéo, un magnétoscope et un amplificateur stéréophonique avec haut-parleurs de qualité, le tout placé dans un caisson permettant le transport de façon sécuritaire et facilitant son utilisation.

12. Ce répertoire permet aux enseignants de trouver des artistes ou des écrivains professionnels qui offrent des activités culturelles aux élèves dans les institutions d'enseignement partout au Québec.
13. *L'armée de l'ombre* de Manon Barbeau (Québec, 1999) et *L'art n'est point sans «Soucy»* de Bruno Carrière (Québec, 1994) permettent d'aborder le cinéma documentaire; *Cours, Lola, cours* de Tom Tykwer (Allemagne, 1998), le montage au cinéma; *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau (France, 1990), l'adaptation au cinéma à partir du roman et du théâtre; *Douze singes* de Terry Gilliam (États-Unis, 1995), la structure narrative des films de fiction; *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* de Jean-Pierre Jeunet (France/Allemagne, 2001), la direction artistique; *La fureur de vivre* de Nicholas Ray (États-Unis, 1955), le «star system»; *The General* de Buster Keaton (États-Unis, 1926), les débuts du cinéma et l'évolution du langage cinématographique; *Le grand jeu* de Peter Cattaneo (Grande-Bretagne, 1997), la musique au cinéma; *La moitié gauche du frigo* de Philippe Falardeau (Québec, 2000), le cinéma direct et le cinéma-vérité; *Octobre* de Pierre Falardeau (Québec, 1994) et *Les ordres* de Michel Brault (Québec 1974), le cinéma et la société; *Pouvoir intime* d'Yves Simoneau (Québec, 1986), les genres cinématographiques, le film noir et de suspense; *Le show Truman* de Peter Weir (États-Unis, 1998), la structuration de l'espace au cinéma; et enfin *La société de poètes disparus* de Peter Weir (États-Unis, 1989), le personnage au cinéma.
14. Les résultats de L'OEIL CINÉMA de 2002-2003 sont concluants : 176 enseignants de 138 écoles ont participé au programme et ont offert 1 211 visionnements à 74 110 élèves.
15. Direction générale des communications du ministère de la Culture et des Communications, *Plan de soutien au cinéma et à la production télévisuelle* (Québec: Gouvernement du Québec, 2003), 9.
16. Direction générale des communications du ministère de la Culture et des Communications, *Plan de soutien au cinéma et à la production télévisuelle*, 23.
17. Mathieu Pierre a complété une maîtrise et un doctorat en études cinématographiques à l'Université Paris 3 La Sorbonne Nouvelle. Français d'origine, il a enseigné une dizaine d'années le français, la littérature et le cinéma au secondaire et à l'Université de Lille. Passionné par les enjeux pédagogiques de l'éducation à l'image, il s'est également investi dans la création de contenus didactiques à l'usage des enseignants et de leurs élèves. Constamment à l'affût des nouvelles tendances en cinéma, il est à même de bien conseiller tous les utilisateurs du programme L'OEIL CINÉMA.
18. Pour plus de renseignements sur l'ensemble des activités de l'ACPQ et pour télécharger gratuitement de nombreux documents pédagogiques, consultez le site Web de l'organisme : www.cinemasparalleles.qc.ca.